

## Inscription



### INSCRIPTION EN LIGNE:

- Allez notre site web: [www.grand-village.com](http://www.grand-village.com), sélectionnez service, puis camps de vacances, puis inscription en ligne
- Créez ou récupérez votre compte utilisateur et remplissez le formulaire d'inscription
- Vous recevrez ensuite un accusé réception et nous vous contacterons par la suite par courriel ou par téléphone pour confirmer votre inscription

### INSCRIPTION PAPIER

- Remplissez le PDF et retournez le nous par courriel à [mission@grand-village.com](mailto:mission@grand-village.com) ou par la poste.
- Nous confirmerons ensuite votre inscription par courriel ou par téléphone.

### À NOTER:

- Aucune inscription ne sera faite prise par téléphone
- Si vous vous inscrivez via notre site web, vous avez 15 jours pour nous faire parvenir votre paiement. Après ce délai, la place sera libérée.



## paiement

Les séjours sont payables par chèque ou par carte de crédit.

Le premier versement doit être fait dans un délai de 15 jours après l'inscription.

**CHOIX 1:** Payer en un seul versement couvrant la totalité des frais de séjour lors de l'inscription  
**CHOIX 2:** Payer en 2 versement : 375\$ lors de l'inscription et 350\$ avant le 1er mai 2024



## À PRÉVOIR POUR LE SÉJOUR:

- 2 pyjamas
- 2 pantalons longs
- 3 pantalons courts
- 4 chandails à manches courtes
- 1 chandail à manches longues
- 1 chandail chaud
- 5 paires de bas
- 1 maillot de bain
- 1 serviette de plage
- 1 manteau
- 1 imperméable
- Espadrilles
- Chapeau / casquette
- Carte d'assurance maladie
- Médicaments (dosette obligatoire)
- Sac pour vêtements sales
- Brosse ou peigne
- Savon et shampoing
- Brosse à dent et dentifrice
- Crème solaire (FPS 30 et +)
- Sac de couchage ou literie
- Culottes d'incontinence (si nécessaire)
- Serviettes sanitaires (si nécessaire)
- Rasoir, crème à raser et lotion (si nécessaire)
- Trousse complète de glycémie avec bandelette (si nécessaire)

Le campeur doit avoir des vêtements s'adaptant à toutes les températures.

### IDENTIFICATION:

Tous les objets et les vêtements doivent être bien identifiés avec le prénom et le nom du campeur. Le Grand Village n'est pas responsable des vols, des pertes ou des bris d'objets personnels.

Le camp offre le service de buanderie en cas de dépannage seulement.



Camps • Répits • Événements

Le Grand Village  
Inspiration à dépassement

2434, route Marie-Victorin  
Lévis (Québec) G7A 4H7  
tel: 418-831-1677

Courriel: [info@grand-village.com](mailto:info@grand-village.com)  
[www.grand-village.com](http://www.grand-village.com)



Camps • Répits • Événements

Le Grand Village  
Inspiration à dépassement

# Camp de vacances avec hébergement

## Été 2024



## Nouvelle formule

## 8 séjours de 5 jours

## Lundi au vendredi



[www.grand-village.com](http://www.grand-village.com)



418-831-1677



## Le camp de vacances, à qui s'adresse-t-il?

La saison estivale 2024 marque la relance de notre service de camp de vacances avec hébergement. Huit séjours de 5 jours (4 nuitées) seront offerts aux:

- **Enfants, adolescents et adultes** vivant avec une déficience intellectuelle (**DI**), une déficience physique (**DP**) ou un trouble du spectre de l'autisme (**TSA**)
- Le participant doit évoluer dans un ratio d'encadrement **1 pour 3 ou 1 pour 4 et plus**.

## Nos séjours

8 séjours de 5 jours (4 nuitées) du lundi au vendredi.

- Séjour 1: 24 juin au 28 juin 2024
- Séjour 2: 1er juillet au 5 juillet 2024
- ~~Séjour 3: 8 juillet au 12 juillet 2024 Complet~~
- Séjour 4: 15 juillet au 19 juillet 2024
- Séjour 5: 22 juillet au 26 juillet 2024
- Séjour 6: 29 juillet au 2 août 2024
- Séjour 7: 5 août au 9 août 2024
- Séjour 8: 12 août au 16 août 2024



## Activités offertes

- Grand Parc avec modules adaptés
- Salle multisensorielle
- Piscine et jeux d'eau
- Éducazoo
- Percudanse
- Arts et expression
- Sciences de la nature adaptés
- Sports adaptés
- Pique-nique
- Soirées animées
- Salle de motricité
- Petite ferme
- Et encore plus!

## Horaire et tarification

- Du lundi matin 10h00 au vendredi après-midi 14h00.
- 725\$ par semaine.
- Tous les repas et collations sont inclus

## Important

- Il est essentiel de remplir le formulaire d'inscription minutieusement. (Aucune inscription par téléphone)
- La fiche médicale doit obligatoirement être signée annuellement par la personne autorisée
- Assurez-vous de nous donner plusieurs numéros de téléphones nous permettant de joindre une personne concernée pendant toute la durée du séjour en cas d'urgence.
- Les relevés 24 (pour frais de garde) sont émis **UNIQUEMENT** si vous remplissez l'espace prévu à cette fin dans le formulaire d'inscription.
- Prenez note que la direction réévaluera chacun des dossiers avec une grille de cotation objective pour s'assurer que le ratio choisi soit adapté aux besoins du campeur.
- Si vous avez besoin d'un transport, bien vouloir remplir l'espace réservé à cette fin dans le formulaire d'inscription



## Politique de remboursement

Pour tous types de remboursement, veuillez noter que des frais administratifs de 60\$ seront déduits.

- Avant le 31 mars 2024, le montant des frais de séjour sera remboursé intégralement
- Entre le 1er avril et le 30 avril, 75% des frais de séjour seront remboursés.
- Entre le 1er mai et le 1er juin, 50% des frais seront remboursés
- Entre le 1er juin et le début du séjour, aucun remboursement ne sera émis.
- Pour des raisons de santé en tout temps avant le début du séjour, 75% des frais de séjour seront remboursés sur présentation d'un avis médical.
- Pour un départ prématuré durant le séjour, aucun remboursement ne vous sera versé. Dans le cas d'un départ dû à des raisons de santé, un remboursement au prorata de 50\$ par jour non utilisé sera effectué.

## LE GRAND VILLAGE POURRA METTRE FIN À UN SÉJOUR EN COURS DANS LES CAS SUIVANTS:

- **Le formulaire d'inscription a été faussement complété ou des informations ont été omises sciemment (aucun remboursement)**
- **Le campeur a des troubles de comportement graves mettant en danger sa sécurité, celle des autres campeurs ou celle du personnel ou a des problèmes graves de désorganisation. (Aucun remboursement)**
- **Le campeur a des problèmes majeurs de santé le rendant incapable de participer aux activités prévues dans la programmation régulière (Aucun remboursement)**